NOTRE-DAME-DE-LA-MER

LE JOURNAL

Avril

2025

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,
chers Concitoyens,

Nous sommes dans la dernière année de mandat avant les prochaines élections municipales en mars 2026.

Après quelques difficultés liées aux contraintes de sa protection incendie, notre complexe avec son nouveau restaurant scolaire et ses annexes, verra le jour avec un peu de retard.

Notre territoire a la particularité d'avoir un site naturel protégé qui a été entretenu par Natura 2000 grâce au financement par la Région.

Nos cimetières sont des lieux de recueillement et leurs entretiens dépendent de nous tous. Un texte concernant ces lieux leur est consacré dans ce journal.

Cette édition est riche de nos différents événements de ces derniers mois.

La fête du 14 juillet est remise à l'ordre des festivités avec son feu d'artifice et ses divertissements. Cette journée se déroulera le samedi 13 juillet et viendra en remplacement de notre fête du village du mois de juin.

Le site de la chapelle et du belvédère fait malheureusement encore l'objet d'**incivisme** et de **dépôts illégaux** ce que je regrette. Si vous constatez ce genre d'infraction **n'hésitez pas à le signaler en mairie** afin de garder cet espace convivial pour le plaisir de tous.

La commémoration du 8 mai 1945 fêtera le 80ème anniversaire de la libération. Je compte sur votre présence pour notre devoir de mémoire. Une exposition sur la Seconde Guerre mondiale en rapport avec notre commune vous sera présentée dans notre salle des fêtes à l'issue de la cérémonie et de son verre de l'amitié.

Le personnel communal, l'ensemble de notre conseil municipal et moi-même restons à votre écoute.

Prenez bien soin de vous et des vôtres.

Amicalement.

Votre maire,
Jean-Luc MAILLOC

Camille CLAUDEL

Internée en 1913, morte dans un anonymat presque total en 1943, Camille Claudel a nourri pendant 30 ans une riche correspondance.

Le Bazar Culturel

MAIRIE
1 place de la Mairie · 78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER
Téléphone : 01 30 93 06 16
secretariat@ndlm78.fr · www.notre-dame-de-la-mer.fr

SECRÉTARIAT
Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Tous les autres jours : UNIQUEMENT sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30
Mercredi de 9h à 11h30

Panneau Pocket

SITE INTERNET
N'hésitez pas à consulter le site de la commune :
https://www.notre-dame-de-la-mer.fr/
Vous trouverez de nombreuses informations utiles régulièrement mises à jour.

Les travaux, études et projets *en cours* ...

- La **réalisation** de notre complexe pour le restaurant scolaire et ses annexes est au stade du permis de construire avant les publications des AO *(Appel d'Offre)* prévues au courant du 2ème semestre
- La **rénovation thermique** des autres bâtiments communaux *(mairie, garderie, débarras et salle des fêtes)* sera réalisée sous réserve d'accord des demandes de subventions.
- Les **travaux d'enfouissement** des réseaux et de la **réfection** de la voirie rue de la mare Saint Augustin dépendent de la subvention du Triennal, qui a encore été reportée en 2026.
- L'Évêché de Versailles a donné son accord pour **désacraliser** l'église Saint Pierre dans l'agglomération de Port-Villez. Nous sommes dans l'attente de l'arrêté du préfet des Yvelines pour sa désaffectation, qui est un préliminaire nécessaire.
- Un dossier pour l'**entretien** de la chapelle du Belvédère a été créé avec l'aide d'Ingéniery, nous sommes dans l'attente de l'accord départemental.
- Une **promesse de vente** de l'ancienne mairie de Port-Villez sera signée le 22 avril devant notaire.
- Les **travaux d'isolation** de notre école maternelle et élémentaire sont terminés

LES CIMETIÈRES : des lieux de recueillement ... *dignes*

Nous nous occupons avec soin de l'entretien de nos cimetières, veillant à maintenir un environnement propre et accueillant pour tous les visiteurs.

Nous rappelons que l'entretien des tombes reste de la responsabilité des familles. Nous vous invitons à prendre soin régulièrement des sépultures de vos proches pour préserver la dignité de ces lieux de mémoire.

Cimetière de Jeufosse

Cimetière de Port-Villez

Pour rappel, les pots de fleurs fanées et autres déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet. Respectons ensemble cet espace de recueillement et les défunts qui y reposent.

Votre contribution à l'embellissement des cimetières est précieuse et participe à créer une atmosphère sereine pour tous.

Merci pour votre coopération.

Le budget 2025

Finances – Budget

Dans un souci de transparence et afin que chaque administré puisse connaître l'utilisation des fonds publics, nous vous présentons le **budget 2025** tel que voté au conseil municipal.

Le budget est la traduction financière de toutes les actions de la municipalité, tant pour sa gestion quotidienne ***(fonctionnement)*** que pour son action d'aménagement et d'équipement du territoire ***(investissement).***

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges générales	541 033,37 €
Frais de personnel	310 000,00 €
Autres charges	76 339,66 €
Virement en investissement	134 450,97 €
TOTAL	**1 061 824,00 €**

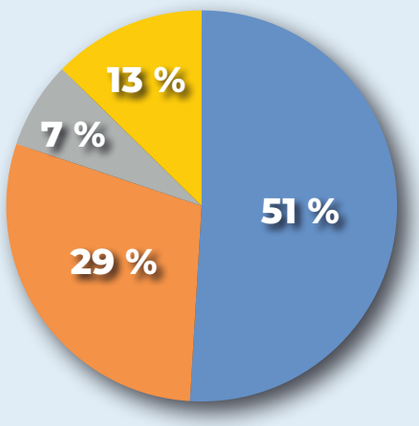

RECETTES

Produits des services	50 700,00 €
Fiscalité locale	170 000,00 €
Fiscalité reversée	268 036,00 €
Dotations Etat	166 750,00 €
Autres produits	14 363,85 €
Résultat reporté	391 974,15 €
TOTAL	**1 061 824,00 €**

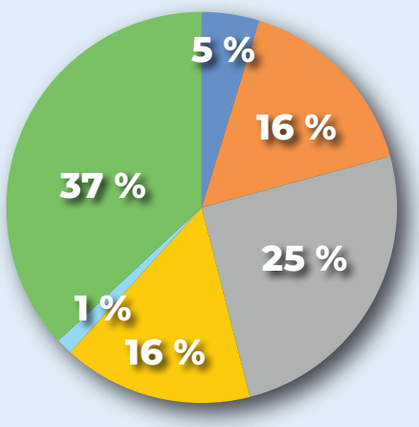

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Travaux et achats	920 152,00 €
Dépenses financières	1 000,00 €
Opération patrimoniale	75 890,00 €
TOTAL	**997 042,00 €**

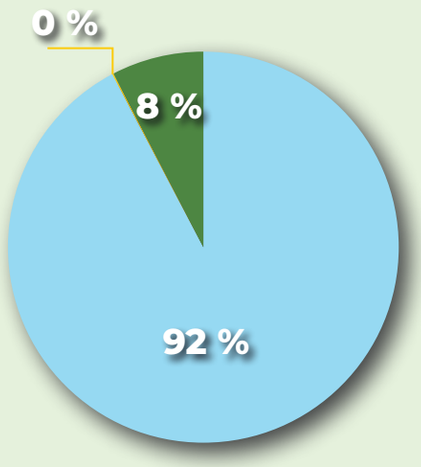

RECETTES

Virement en fonctionnement	134 450,97 €
Résultat reporté	300 921,62 €
Dotations et fonds	54 999,85 €
Subventions	275 249,75 €
Opérations financières	231 419,81 €
TOTAL	**997 042,00 €**

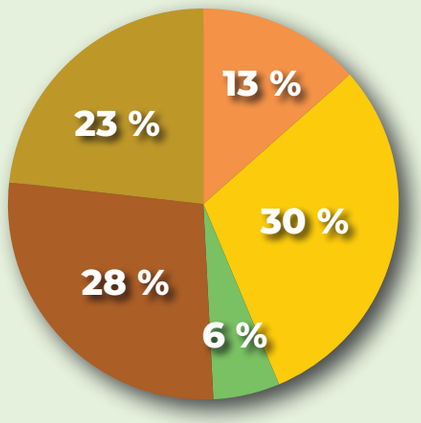

La « *Classe découverte* » de Valloire

Voici quelques commentaires de *nos élèves* à travers leurs enseignantes :

Quelle chance nous avons eu, ce matin du 15 janvier 2025 où le bus nous conduisit à Valloire, lieu de notre séjour pour notre semaine au ski.

Visite de Valloire et de son architecture, d'une ferme de fabrication du Beaufort, de la luge, du ski tous les jours et nous avons passé également nos médailles.

Nous nous sommes essayés à la patinoire. Nous avons eu la surprise de voir un feu d'artifice sous les sculptures de neige du village. Nous avons également très bien mangé et dégusté une bonne raclette.

Tous les soirs nous nous couchions avec une veillée organisée par les animateurs du centre.

Enfin nous nous sommes défoulés sur la piste de danse pour la traditionnelle boum.

Nous avons de magnifiques souvenirs dans nos têtes et sommes ravis d'avoir pu vivre ces moments magiques tous ensemble. Nous avons passé de superbes moments et découvert tout un tas de nouvelles choses entre camarades.

La *vie* communale

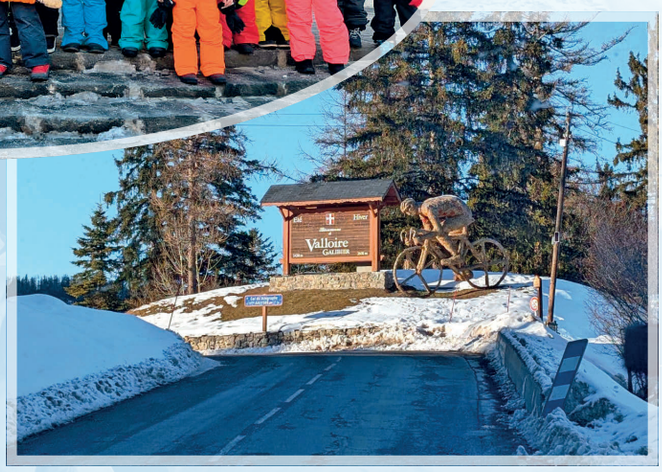

Le Théâtre de la Vallée ...

... nous a présenté la pièce ***« La Locandiera »*** de Carlo Goldoni dans la **soirée du 31 janvier dernier.**

La marche au vin chaud !

Le dimanche 16 février 2025 a eu lieu la marche au vin chaud organisée par l'association **Culture et Loisirs de Port-Villez.** Le report de 15 jours par rapport au calendrier initial a finalement été une bonne chose.

Le beau temps, ciel bleu et froid sec, collait parfaitement au thème : ***Vin chaud.*** 45 personnes, dont le plus jeune âgé de 2 mois, côtoyaient plusieurs octogénaires encore alertes et tout le monde était content de se retrouver pour prendre l'air après un hiver pluvieux. Les chemins avaient eu le temps de sécher *(enfin... presque)*.

La marmite vin chaud aussi a été asséchée et il ne restait plus de pain d'épice. ***On prévoira plus l'an prochain !***

Initiation au cirque

La commune de Notre-Dame-de-la-Mer, à travers l'association **Mobil'sport 78,** a proposé un après-midi d'initiation au cirque au mois de février. Cette activité a été financée par le département via notre Communauté des Communes.

La bourse Puériculture / vêtement enfants / jouets

La journée ***« récup »*** organisée par l'association **APE** s'est déroulée le **dimanche 7 mars 2025.**

Le cirque William Dumas Show

Les 29 et 30 mars derniers, le cirque s'est installé sur le parking de la mairie pour proposer un spectacle qui a ravi petits et grands.

NATURA 2000
Restauration et valorisation de la pelouse calcaire de la colline du Gibet

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels désignés pour préserver les habitats et espèces rares et menacés au niveau européen.
En France, son objectif est de concilier les activités humaines et la protection de la biodiversité.

Notre-Dame-de-la-Mer est incluse dans le site Natura 2000 ***« Coteaux et Boucles de la Seine »,*** désigné pour protéger les espèces et milieux d'exception qui se sont développés autour du dernier méandre francilien, notamment les forêts de pentes et les pelouses sèches, habitats particulièrement rares en Île-de-France et retrouvés sur les coteaux surplombant la Seine au niveau de notre commune.

Les travaux ont été réalisés au mois de janvier 2025 et sont pris en charge par des fonds régionaux.

Les associations ... en mouvement !

L'association Culture et Loisirs de Port-Villez

L'Assemblée Générale se tiendra le **mercredi 7 mai 2025** à 18h30 dans la garderie.

Les associations organiseront la manifestation du **13 juillet 2025** qui se clôturera par un feu d'artifice offert par la mairie. ***Réservez-vous la date !***

*** Autres dates à retenir à la salle des fêtes ***

- **Jeudi 24 avril 2025** - après-midi : ***séance Gymnastique*** proposée par **Mobil'sport78.**
- **Du mercredi 16 juillet au vendredi 18 juillet 2025 :** l'association **Bazar Culturel** proposera tous les après-midi un atelier de ***création de masques et costumes.*** Cet atelier est animé dans l'esprit d'une recherche esthétique de fabrication de masques en papier mâché, feuilles ou écorces, avec choix de tissus et initiation à la couture. **Toute personne intéressée devra s'inscrire au préalable auprès du secrétariat de la mairie.**
- **Mardi 22 juillet 2025 :** Journée ***Tir à l'arc et Disc Golf*** animée par **Mobil'sport 78.**

Le club du Thermique Francilien

Gestionnaire du site de vol de Notre-Dame-de-la-Mer, le club a effectué le débroussaillage du site de décollage le dimanche 30 mars dernier.

9 personnes de différents clubs de parapente parisiens étaient présentes.

Communication entre voisins

« Tu sais que tu viens de Notre-Dame-de-la-Mer » *(Jeufosse et Port-Villez),* géré par **Sonia PADE.**

« Voisin / Soutien / info ndlm » et « Annonces locales NDLM », géré par **Sandrine LE MADEC.**
Pour rejoindre ce groupe, envoyez-lui un message au **06 83 45 85 88.**

Le Journal de Notre-Dame-de-la-Mer
Directeur et rédacteur de la publication : **Jean-Luc MAILLOC** · Maquette / Réalisation : **Olivier BELLET**
Impression : **Imprimerie WAUQUIER** 01 30 93 13 13 · ISSN 2729-482X